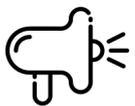


# L'INFO-LETTRE de FRANCE ASSOS SANTE



## Des nouvelles de l'UNAASS

Le 19 juin dernier, les 80 associations membres de l'UNAASS se sont réunies lors de l'Assemblée Générale annuelle et ont élu ses nouvelles instances pour les deux prochaines années. Le Conseil d'Administration nouvellement élu a voté à son tour pour désigner un nouveau président ainsi qu'un nouveau Bureau. C'est **M. Gérard Raymond**, militant historique de la Fédération Française des Diabétiques, qui a été élu à la présidence de France Assos Santé.

Il a décrit la tonalité qu'il souhaite donner à sa présidence : *« je veillerai à ce que jamais nous ne perdions notre légitimité à porter la parole de ceux qui souffrent. Et je continuerai, avec l'ensemble du Bureau et du Conseil d'administration, à construire des réponses collectives aux problématiques rencontrées par les personnes malades et toutes celles et ceux qui comptent sur nous pour porter leur parole et défendre leurs droits. C'est en réaffirmant notre volonté de bâtir ensemble, de promouvoir sans relâche cette démarche citoyenne fondée sur des valeurs communes, que nous réussirons à faire entendre la voix des usagers. »*

## Dans ce numéro

Des nouvelles de l'UNAASS.....	1
Santé et numérique .....	2
Le renouvellement des mandats en CDU .....	3
Brèves de France Assos santé Hauts-de-France...	4



Le Conseil d'Administration de l'UNAASS, au sein duquel a été réélu M. Pierre-Marie LEBRUN



## Santé et numérique: quel avenir?

Avec les dernières évolutions technologiques, le numérique prend une part de plus en plus importante dans le monde de la santé. France Assos Santé Hauts-de-France s'est donc emparée de ce sujet

### ...Le Dossier Médical Partagé (DMP)

France Assos Santé a mis en place des actions de promotion du DMP. Aujourd'hui, environ 5 millions de Français ont ouvert leur DMP. Mais, le DMP, qu'est-ce que c'est ? Pourquoi ? Comment ? Quelle sécurité ?

#### Mon carnet de santé sur internet



Le DMP, c'est quoi ? Comment créer mon DMP ?  
Qu'y a-t-il dedans ? Qui y a accès ?  
Pourquoi il m'aide à être mieux soigné ?

Le DMP est donc un « un dossier médical numérique destiné à favoriser la prévention, la qualité, la continuité et la prise en charge coordonnée des soins des patients » (article R 1111-26 Code de Santé Publique). Il s'agit, en somme, d'un **carnet de santé numérique**, qui conserve en ligne et de manière sécurisée vos informations de santé. Il est gratuit et non obligatoire. Les professionnels de santé peuvent y ajouter tout type d'information jugée pertinente dans le cadre de votre prise en charge, et vous pouvez vous-mêmes ajouter à ce DMP certaines informations que vous souhaitez y voir figurer. Tous les bénéficiaires d'un régime de sécurité sociale (majeurs, mineurs et majeurs protégés) peuvent ouvrir leur DMP s'ils le souhaitent. Ce dossier peut être créé chez un professionnel de santé, en pharmacie, à la CPAM ou directement en ligne ([www.dmp.fr](http://www.dmp.fr)).

Mais attention, avant que le DMP ne soit créé, trois informations essentielles doivent être données au futur bénéficiaire :

- Une présentation du DMP et le recueil du consentement du bénéficiaire ;
- La possibilité pour un professionnel de santé de se connecter en urgence à au DMP avec l'accord de la personne concernée;
- La communication d'une adresse mail et/ou d'un numéro de téléphone portable pour que le patient puisse se connecter à son DMP et recevoir des notifications à chaque ajout ou consultation d'informations de son dossier.

Retrouvez toutes les informations utiles sur le DMP dans la brochure disponible ici ou téléchargez la sur [www.france-assos-sante.org/dmp](http://www.france-assos-sante.org/dmp)

Flashez ce code ou rendez-vous sur [avis-dmp.fr](http://avis-dmp.fr), et tentez de gagner 10 chèques cadeaux d'une valeur de 100€ en demandant votre avis sur notre brochure DMP.

Les gagnants seront désignés par tirage au sort.



Brochure éditée par France Assos Santé et réalisée avec SantéBD pour donner une information en santé accessible à tous.

Sur cette question du DMP, France Assos Santé a élaboré, avec ses associations membres, deux brochures, conçue par SantéBD selon les normes du « Facile à lire et à comprendre » (FALC), afin de rendre l'information accessible. Ces documents ont pour objectif d'accompagner le déploiement du DMP. **Nous vous invitons vivement à les consulter sur notre site internet pour plus d'informations (<https://www.france-assos-sante.org/actualite/dmp/>)**.

France Assos Santé Hauts-de-France a organisé une journée d'échanges et d'informations le 11 mars dernier : « **Où sont nos données de santé ?** ». L'objectif de cette réunion était de répondre à des questions très pratiques au sujet des données de santé : comment ces données sont-elles collectées ? Par qui ? Pour quel usage ? Plusieurs invités sont intervenus afin d'apporter des éléments de réponse à ces interrogations. Les actes sont disponibles sur notre site internet (<https://hauts-de-france.france-assos-sante.org/2019/04/11/actes-de-la-journee-du-11-mars-2019-ou-sont-nos-donnees-de-sante/>).

**Et nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer qu'une seconde journée sur cette thématique aura lieu en mars 2020!**

## ...Predice: ma santé des Hauts-de-France

Autre preuve que le numérique s'impose de plus en plus dans le monde de la santé : **la plate-forme numérique régionale « Predice : ma santé des Hauts-de-France ».**

**Un peu d'histoire :** la stratégie régionale e-santé de l'ARS s'inscrit dans l'une des orientations du PRS2 « Mettre en œuvre la révolution numérique en santé ». Dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie régionale, le CORSSIS (COMité Régional Stratégique des Systèmes d'Information en Santé) a été créé en juin 2017. M. Dauptain, secrétaire de notre association, y représente France Assos Santé Hauts-de-France. S'en est suivie la création du groupement d'intérêt unique Sant& Numérique Hauts-de-France en janvier 2018. Le CORSSIS a élaboré le Schéma Directeur Régional des Systèmes d'Information de Santé (SDRSIS) pour 5 ans. Dans ce cadre, **il a adopté le principe d'une plate-forme numérique régionale en juin 2018 : le Programme Régional de Transformation Digitale du Système de Santé (PréTDISS), qui a pris le nom définitif de « Predice, ma santé des Hauts-de-France ».**

*France Assos Santé Hauts-de-France s'est dotée d'une commission e-santé, présidée par M. Fourmeau (AIDES), dont l'objectif est de suivre, notamment, la mise en place de la plate-forme numérique PREDICE.*

Cette plate-forme numérique régionale est actuellement en cours d'élaboration. À terme, les fonctionnalités de Predice seront multiples et passeront par :

- La coordination et une meilleure information entre la médecine de ville et l'hôpital : il s'agit de permettre aux patients et aux professionnels de santé de mieux interagir avec l'ensemble des acteurs du système de santé, dans le but d'assurer au patient le parcours de soins le plus cohérent et efficient possible ;
- La mise en place d'un service de télémedecine régional, pour contribuer à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé, sans pour autant se substituer aux consultations physiques.

« Predice, ma santé des Hauts-de-France » est donc **un projet de plateforme de collaboration, de services et d'interopérabilité des systèmes d'information en santé.** L'idée est de permettre aux professionnels de santé, via différents services, d'échanger et de se coordonner pour une meilleure prise en charge du patient. Pour le patient, c'est également un portail lui permettant d'accéder à ses rendez-vous, comptes-rendus et différents résultats, mais aussi de correspondre avec son médecin traitant. Ce sont ces informations qui enrichiront son DMP.

**Rencontre « Accélérer le virage numérique »  
Jeudi 5 septembre 2019  
Palais des Congrès (Lille Grand Palais)  
ARS**

## Le renouvellement des mandats en commission des usagers (CDU)

Comme vous le savez, la loi de modernisation de notre système de santé était promulguée en janvier 2016 et les commissions des usagers (ex-CRUQPC) issues de cette loi installées en décembre de la même année. Nous arrivons donc au terme du mandat de ces commissions (3 ans).

Nous vous conseillons, d'ores et déjà, de prendre contact avec vos membres déjà en poste afin de savoir s'ils souhaitent – ou non – continuer à siéger en commission des usagers. Et pour ce qui est du « recrutement » de nouveaux représentants des usagers, France Assos Santé Hauts-de-France se propose de vous ac-

compagner dans ce processus.

**En effet, ce renouvellement des CDU est l'occasion de susciter de nouvelles vocations au sein de vos associations !** Nous pouvons intervenir au sein de vos structures pour présenter la représentation des usagers et le rôle du RU.

Nous organiserons également à la rentrée deux sessions de présentation de la représentation en santé et du rôle du RU :

**« Et si moi aussi je devenais RU ? ».**

*« Je suis bénévole d'une association agréée en santé. J'ai entendu parler de la mission de représentation des usagers...et ça m'intéresse !*

*Mais j'ai un peu peur de me lancer : je n'y connais pas grand-chose et ça a l'air compliqué. Au fond, à quoi vais-je servir ? Qu'est ce que ça va m'apporter à moi ? ».*

Cette formation est ouverte à toute personne intéressée par la représentation en

santé et issue d'une association membre de France Assos Santé.

**« Et si moi aussi je devenais RU? »**

*19 septembre Lille*

*23 septembre Amiens*

**1er octobre  
Temps fort sur la représentation des usagers en CDU  
organisé par l'ARS à Arras et  
lancement de l'appel à candidatures**

### Commission Santé mentale

Deux axes de travail ont été choisis par cette commission, présidée par Mme Fortier:

- **les droits et l'accompagnement** des personnes atteintes de troubles psychiques;
- **La prévention et la promotion de la santé mentale** pour tous (avec un focus sur les aidants, les malades et les malades chroniques)

### Accès aux soins des personnes en situation de handicap

Un **questionnaire**, élaboré par un groupe de travail de France Assos Santé Hauts-de-France, a été envoyé aux établissements de santé de la région afin de savoir ce qu'ils ont pu mettre en place sur ce sujet.

À partir des réponses à ce questionnaire, un **guide de bonnes pratiques** sera réalisé.

### Sortie des urgences des personnes très âgées

Nous avons eu connaissance de situations graves sur le sujet et nous avons donc eu l'idée d'y travailler. Il s'agit de situations de personnes de plus de 75 ans, qui se retrouvent aux urgences et dont le retour à domicile se fait à n'importe quelle heure ou par n'importe quel moyen. Il arrive également que ces personnes soient gardées à l'hôpital, parfois dans un service qui ne convient pas.

L'idée est donc d'ajouter une étape intermédiaire entre la sortie des urgences et le retour à domicile, en établissant un lien entre les urgences et un EHPAD : une fois le passage aux urgences terminé, la personne se retrouverait dans un EHPAD, qui bloquerait quelques chambres pour ce dispositif, avant de rentrer chez elle. Cela permettrait de terminer, éventuellement, les soins nécessaires et d'ajouter une étape avant un retour à domicile parfois brutal.

## À vos agendas !



- **Formation croisée RU en CDU/élus en CVS: 16 septembre à Arras / 7 octobre à Saint-Quentin ou Laon**
- **« Et si moi aussi je devenais RU »: 19 septembre à Lille / 23 septembre à Amiens**
  - **« RU et système de santé »: 10 octobre à Laon**
  - **« RU en avant! »: 21 et 22 novembre à Arras**



## Pour nous contacter

### Coordnatrice régionale

Aurélie CASSARIN-GRAND

03.20.54.97.61 / 06.25.47.08.09

[acassarin-grand@france-assos-sante.org](mailto:acassarin-grand@france-assos-sante.org) ;  
[hauts-de-france@france-assos-sante.org](mailto:hauts-de-france@france-assos-sante.org)

### Chargée de mission

Bianca DE ROSARIO

03.20.54.97.61 / 06.42.60.00.44

[bderosario@france-assos-sante.org](mailto:bderosario@france-assos-sante.org)

### France Assos Santé Hauts de France

10, rue Baptiste Monnoyer

BP 1234

59013 LILLE Cedex

<http://www.france-assos-sante.org/hauts-de-france>